

Mesures particulières

Action 1 - ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE

Classes LCR :

Régularisation : la fermeture en juin de la 3^{ème} classe bilingue en maternelle à l'école primaire du RPI Bennwihr/Mittelwihr/Zellenberg/Riquewihr (0680774X) est une classe bilingue LCR.

Action 2 - ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Classe élémentaire ordinaire :

Régularisation : La fermeture de la classe en juin dans le RPI Geispitzen/Waltenheim (circonscription de Riedisheim) est localisée à Geispitzen (0681253T - incidence décharge - 0,25) au lieu de Waltenheim (0680970K). La direction de ce RPI est une direction maternelle.

Postes de direction :

Parmi les 3 postes élémentaires ouverts à la nouvelle école primaire *Illberg* de la circonscription de Mulhouse 3, un poste est un poste de direction (0,25 de décharge de direction - 4 classes).

Classes LCR :

Régularisation : l'ouverture en juin de la 4^{ème} classe bilingue en élémentaire à l'école primaire du RPI Bennwihr/Mittelwihr/Zellenberg/Riquewihr (0680774X) est une classe bilingue LCR.

Poste « moniteur Polonais » :

Fermeture du poste « moniteur Polonais » à l'école élémentaire « Sainte-Barbe » de Wittenheim (0681412R).

Action 3 - BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

Ulis-école :

Ouverture d'une Ulis-école à l'école primaire « Haut-Poirier » de Mulhouse 3 (0681738V).

Régularisation : ouverture de la 2^{ème} Ulis-école à l'école élémentaire « La Dame Blanche » de Wintzenheim (0681787Y) - Annulation de la diminution de la décharge (-0,17).

Action 4- FORMATION

Poste « Chargé de mission »

Fermeture du poste « Chargé de mission - formation continue à distance ».

Action 5- REMPLACEMENT

Néant.

Action 6 - PILOTAGE - ENCADREMENT

Conseillers pédagogiques :

- Ouverture d'un poste conseiller pédagogique départemental « Formation continue » rattaché à l'INA (0681567J).

AUTRES MESURES - SECTEUR PRIVE

Ouvertures et fermeture d'écoles privées hors contrat :

L'arrêté préfectoral du 12 juin 2019 porte autorisation d'ouverture d'un établissement d'enseignement privé hors contrat : l'école primaire hors contrat « Ecole du Ciel », 8 route de Volgsheim à Alolsheim.

Par arrêté préfectoral du 21 juin 2019, l'école primaire hors contrat « Ecole Montessori Est », 9 rue de Cernay à Issenheim est fermée à compter de la notification de cet arrêté.

L'arrêté du 26 juillet 2016 autorisant l'ouverture de cette école est abrogé.

L'arrêté préfectoral du 31 juillet 2019 porte autorisation d'ouverture d'un établissement d'enseignement privé hors contrat : l'école primaire hors contrat « Eveil des petites mains », 9 rue de Cernay à Issenheim.